

# Accompagnateur VAE : une activité complexe et difficile

21 Mars 2014

**Jérôme Marcel - Chargé d'ingénierie, formateur et consultant, Agrosup Dijon**



Auteur avec Françoise Conseil de "Repères pour l'accompagnateur en VAE", Jérôme Marcel a analysé les compétences spécifiques mises en œuvre durant la prestation d'accompagnement.

*« Le travail de l'accompagnateur, ses difficultés et ses compétences ne sont pas assez reconnus »*

## Comment avez-vous rédigé ces « repères pour l'accompagnateur en VAE » ?

Françoise Conseil et moi-même avons une longue expérience d'accompagnateurs VAE sur laquelle nous nous sommes appuyés pour écrire ce document. C'est aussi une capitalisation de plusieurs « outillages », construits pendant plusieurs années, dans le cadre des formations que j'ai mis en place pour les accompagnateurs. Nous nous sommes attachés à décrire le processus dynamique de l'accompagnement VAE. Il s'agit donc de « repères », non d'un guide à l'instar d'autres ouvrages qui décrivent uniquement la procédure, car celle-ci ne correspond jamais à la réalité. L'écriture a été longue : l'accompagnement est une activité très complexe, qui touche à beaucoup de choses, et nous ne voulions pas être dans la prescription.

## A qui s'adresse cet outil ?

Nous avons voulu être généralistes. Si ces « repères » ont été rédigés pour les accompagnateurs des certifications du ministère de l'agriculture, ils peuvent être aussi utilisés par les accompagnateurs VAE d'autres autorités certificatrices. Je les ai testés auprès des participants de mes formations, et ils se sont révélés un outil formidable pour les personnes n'ayant jamais fait d'accompagnement aussi bien que pour celles qui avaient déjà une expérience. L'intérêt pour l'accompagnateur est de pouvoir repérer les compétences qu'il met en œuvre. C'est aussi une tentative de répondre à la question : « quelle expertise faut-il avoir pour être accompagnateur en VAE ? ».

## L'activité d'accompagnateur VAE semble avoir des contours mal perçus, n'est-ce pas paradoxal pour ces spécialistes de la définition des compétences ?

Oui, en effet. Néanmoins, j'observe que les transformations qui affectent le métier de formateur depuis quelques années touchent aussi celui d'accompagnateur en VAE. Si autrefois les accompagnateurs étaient plutôt des spécialistes d'un diplôme, aujourd'hui il y a davantage d'experts de la démarche, de sa méthodologie. Il y a aussi des spécificités entre les accompagnateurs : certains exercent cette activité à titre principal, d'autres de manière annexe. Ces derniers sont souvent des chargés de bilan de compétences, des spécialistes de l'insertion professionnelle, etc., qui mobilisent alors des compétences transverses. Malgré ces différences, ils sont amenés à accompagner des candidats inscrits dans une même démarche, et qui rencontrent généralement les mêmes difficultés. L'écriture du dossier de validation est par exemple malaisée pour la plupart des candidats, quel que soit leur niveau de diplôme, car devoir expliciter et révéler son expérience est un travail inédit et propre à la VAE.

## L'accompagnateur VAE est-il soumis à des contraintes spécifiques ?

L'accompagnement VAE est une prestation compliquée et très engageante. Il y a un enjeu fort : le candidat, dont on ne connaît pas les difficultés et les contraintes à l'avance, et qu'il faut mener au bout de la démarche. Parallèlement, l'accompagnateur dispose généralement de très peu de temps, ce qui rajoute de la pression. Les organismes financeurs, ou les entreprises lorsqu'ils s'agit de procédures de VAE collectives, peuvent aussi vouloir lui imposer leurs conditions. Le travail de l'accompagnateur, ses difficultés et ses compétences ne sont pas assez reconnus. Ces « repères » seront aussi, je l'espère, une occasion pour le plus grand nombre de prendre conscience de la réalité de notre travail.

Propos recueillis par Raphaëlle Pienne (Février 2014)

**Tags** : [VAE](#) <sup>[2]</sup> | [accompagnement personnalisé](#) <sup>[3]</sup>